

FONDS PRÉVENTION ARGILE

Un dispositif pour adapter votre maison
face aux mouvements de sols argileux
AVANT l'apparition d'un sinistre.

RÉUNION D'INFORMATION



Présentation des objectifs du dispositif, des conditions d'éligibilité et des modalités d'accompagnement.



Temps d'échange



Mardi 15 septembre à 18h00

SALLE POLYVALENTE (MAIRIE) 1 RUE DU CHEMIN VERT À LEDERZEELE

Par l'association SOLIHA Hauts de France

Pour vérifier votre éligibilité
aux aides via le QR code :



OU <https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr>

Inscription vivement
recommandée auprès
de SOLIHA



06 75 72 52 39



prevention-rga-nord@solihha.fr